

Enquête de la DGCCRF sur les acteurs du commerce VO

Outrée par la communication inappropriée de la DGCCRF, la FNAA demande audience au ministre de l'Economie

- Pour la seconde fois en moins d'un an, La FNAA (Fédération Nationale de l'Artisanat Automobile) se trouve contrainte de dénoncer publiquement l'inacceptable stratégie de communication qu'adopte la DGCCRF en rendant publics les résultats d'une enquête sur les acteurs du commerce et de la réparation automobile.
- Encore une fois hélas, la DGCCRF le fait d'une façon prioritairement spectaculaire qui a favorisé d'injustes amalgames préjudiciables à l'immense majorité des entreprises concernées.
- La FNAA déplore d'autant plus ces amalgames qu'ils auraient pu être une nouvelle fois évités si la DGCCRF avait rendu concomitamment public le contenu détaillé de son enquête et s'était astreinte à un élémentaire devoir de précision et d'explication.
- Au nom des professionnels ainsi rendus globalement suspects aux yeux de l'opinion publique, la FNAA demande une audience urgente au ministre de l'Economie, ministère de tutelle de la DGCCRF, pour que cette dernière soit dorénavant tenue à un devoir d'objectivité dicté par son pouvoir d'investigation et de sanction.

La FNAA tient à faire savoir sa colère et son incompréhension face à la récente communication de la DGCCRF concernant son enquête sur le commerce des VO (véhicules d'occasion). Cette colère est d'autant plus fondée et légitime que **la FNAA avait déjà fait publiquement ce même reproche à la DGCCRF en septembre 2015, lorsqu'elle communiquait sur une autre enquête, cette fois sur l'entretien-réparation automobile, d'une façon tronquée qui avait déjà provoqué d'injustes amalgames.** La FNAA espérait donc son message entendu.

Un impact désastreux et injuste sur l'image des professionnels

Une nouvelle fois pourtant, la DGCCRF vient de privilégier une information hâtive et spectaculaire au détriment de son devoir d'explication et de mise en perspective que lui impose pourtant son pouvoir d'investigation et de sanction. Une nouvelle fois, elle s'est contentée d'une synthèse de son enquête, fatalement réductrice, sans juger bon de diffuser concomitamment des éléments de compréhension qui puissent aider le grand public à se faire une opinion éclairée.

Le résultat est désastreux pour l'image de tous les professionnels du commerce de véhicules d'occasion dont les entreprises sont respectueuses des réglementations et leurs pratiques foncièrement honnêtes et transparentes. Si la FNAA déplore ce constat, c'est que la DGCCRF pouvait facilement éviter d'aussi hâtives interprétations si elle avait communiqué vers la presse les résultats généraux de son enquête et attiré l'attention de cette dernière sur les écueils d'interprétation à éviter.

La FNAA a donc choisi de diffuser cette enquête qu'elle déplore avoir découvert dans la presse. Elle considère qu'il est important que tout un chacun puisse constater, à la lecture des conclusions détaillées de la DGCCRF, que l'amalgame qui est fait depuis quelque jours entre des comportements gravement délictueux et des manquements mineurs à la réglementation est totalement inacceptable. **Un amalgame insoutenable qui a favorisé une vision injuste et préjudiciable de toute une profession en laissant penser que 47,11% de ses membres sont suspects !**

La DGCCRF aurait pu facilement éviter cela, puisque sa propre enquête souligne que *«les manquements relevés chez les concessionnaires, agents de marque et marchands qui ont pignon sur rue concernent principalement l'information sur les prix et les caractéristiques des produits et services commercialisés. Ces manquements ressortent plutôt d'un manque de rigueur ou d'une mauvaise organisation, que d'une volonté délibérée de se soustraire aux obligations réglementaires.»*

Pour ces professionnels que la FNAA défend, il n'est donc nullement question, sinon à la marge, de ces compteurs trafiqués, de ces voitures maquillées, de ces historiques dissimulés qui ont légitimement interpellé et inquiété la presse grand public. Et encore moins de ces liens avec le grand banditisme ou ces réseaux des pays de l'Est qu'a aussi identifié et fait démanteler la DGCCRF.

La DGCCRF a pourtant identifié clairement les fautifs

La FNAA est, comme toute organisation professionnelle sérieuse et reconnue, la première à dénoncer les pratiques professionnelles qui déshonorent les métiers qu'elle représente. En tant que partie civile, elle a d'ailleurs accompagné, dans une multitude de procès, l'Etat Français dans le cadre d'action contre des pseudo-mandataires qui importent des véhicules d'occasion en s'affranchissant de tout règlement de TVA.

La FNAA constate également et toujours à la lecture de cette enquête, que beaucoup de pratiques condamnables constatées par la DGCCRF émanent en fait d'individus isolés, dont des auto-entrepreneurs. La FNAA voudrait à cette occasion renvoyer les gouvernements successifs à leur responsabilité en la matière. En pensant que l'entrepreneuriat et l'ubérisation des métiers constituent un Eldorado économique et une stratégie anti-chômage qu'il faut prioritairement encourager, les pouvoirs publics ont eux-mêmes favorisé des comportements individuels croissant agissant en marge des réglementations.

De fait, les conséquences en termes d'image de cette enquête mal communiquée s'apparentent à une insupportable double peine pour les entreprises qui ont « pignon sur rue » puisqu'elles se retrouvent amalgamées par la DGCCRF avec des comportements qui les concurrencent déjà douloureusement.

La FNAA exige que la DGCCRF soit tenue à un devoir d'objectivité

Voilà pourquoi la FNAA vient de demander un rendez-vous à Emmanuel Macron, ministre de l'Économie, pour lui demander de prendre toutes les mesures nécessaires afin que la DGCCRF abandonne définitivement ce type de communication réductrice, indigne de son statut d'organisme public comme de la qualité et de l'utilité reconnues de ses investigations. La FNAA espère ainsi éviter que les professionnels du commerce et de la réparation automobile ne soient à nouveau, massivement et injustement, rendus suspects aux yeux de l'opinion publique.